C'est le moment de faire connaître à tous les élèves le héros engagé! : CABU, toujours vent debout contre cette ignominie, le moment de ressortir aussi affiches et autoc : l'armée te tend la main, à avoir sur soi et à mettre sur leur pub de recrutement.. si qq'un-e a en rayon ces dessins et visuels, je veux bien m'occuper de tirages, à chacun-e d'entre nous de se mobiliser..!

Recu!

Depuis 1982, l'éducation à la défense fait l'objet d'un programme spécifique définie par un protocole d'accord entre le ministère de l'Education et celui de la Défense (Merci Hernu).

à lire:

https://blogs.mediapart.fr/b-girard/blog/161015/leducation-morale-et-civique-ca-sert-aussi-faire-la-guerre

Déjà, dans le cadre de l'ECJS, il y avait une place pour "la défense" : je ne l'ai jamais fait et n'ai jamais été inquiétée.

Mais aujourd'hui, avec l'EMC + l'obligation "d'engagement" de l'élève la question a été largement précisée.

"L'engagement" figure dans la loi Peillon (il s'agit bien sur de formater la jeunesse à "l'engagement" selon les objectifs officiels (pas de militantisme syndical, par exemple). On le retrouve dans l'EMC et le "parcours citoyen", lesquels sont obligatoires

L'EMC comporte quatre dimensions : "la culture du jugement, la culture de la sensibilité, la culture de la règle et du droit, la culture de l'engagement"

Et les "compétences" de l'EMC doivent être évaluées.(c'est à dire le comportement de l'élève)

Quant à "l'éducation à la défense", elle figure en toute lettre dans le "parcours de citoyenneté";

""L'éducation à la défense : de la maternelle au baccalauréat !" (sic)

http://www.education.gouv.fr/cid4507/l-education-a-la-defense.html

D'ailleurs le "parcours citoyen est construit en partenariat avec le Ministère de la défense". (re-sic)

Avec un maître mot : "le volontariat" : volontariat "à l'insertion", au "service civique", "dans les armées ou dans la réserve citoyenne". Bref, avec Peillon-NVB, c'est le "formatage" tout au long de la vie. Du "volontariat" ... évalué...

Mais il y aurait bien d'autres aspects à travailler : car "la défense et la sécurité nationale" sont "un enseignement transversal". Et les enseignants vont être de plus en plus contraints de s'y soumettre (décret statutaire de 2014 qui redéfinit le métier en missions et les soumet ouvertement au "code de l'éducation" et aux nouveaux "programmes" + nouveaux "décrets sur l'évaluation" en préparation).

http://www.ladepeche.fr/article/2016/09/29/2428691-les-collegiens-enfilent-les-rangers-et-le-treillis.html